

△
(N° 476.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 AOUT 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Corneille-Gilles-Hubert Breuer.*

MESSIEURS,

Une demande en naturalisation ordinaire a été faite par le sieur Breuer, domicilié à Ampsin, canton de Huy; il est né à Aix-la-Chapelle, le 21 prairial an IX, et il habite la Belgique depuis 1833.

Il résulte des pièces du dossier que le pétitionnaire a épousé une Belge; qu'il tient une conduite sans reproche, et qu'il a établi un commerce de détail qui lui procure une existence honorable.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le rapporteur,

HENOT.

Le président,

F. DU BUS, AÎNÉ.